

TAVAUX

Localisation

Place de l'église (l'ancien cimetière se trouvait aux abords de l'église)



Clichés

Auteure des clichés : Marie-Odile Bougaud

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R579

Presse : *L'Avenir Dolois*, 23 avril 1921

Bibliographie : Pierre Maillier, *Tavaux, chroniques au fil du temps*, 2007, p. 159-162.

Description

Gros œuvre, matériau : obélisque couronné, sur piédestal porteur d'un profil de poilu en bas-relief, en pierre de Comblanchien

Eléments décoratifs, iconographie :

Croix de guerre, palme, poilu en médaillon sur palme et épée croisés

Emblème du Souvenir Français

Entourage : chaîne avec obus aux 4 angles, doublée d'une grille.

Inscription

La commune de Tavaux à ses enfants morts pour la France 1914-1918

Auteurs

Péju Jean-Baptiste, marbrier sculpteur à Dole pour le monument

Jupille Pierre, serrurier à Pierre-de-Bresse pour l'entourage

Conflits commémorés

Défunts

1914-19 : 52 morts

1939-45 : 9 morts pour la France ; 8 déportés ; 16 victimes du bombardement du 16 juin 1940
[sur plaque rajoutée en 1947, avec palme et inscription « La population de Tavaux reconnaissante »]

Indochine : 3 morts

Afrique du Nord, Algérie : 1 mort

Population de la commune

1911 : 1 100 habitants

1921 : 929 habitants

Historique de la réalisation

Date de la décision du conseil municipal : 15 novembre 1919

Date de la souscription : 1920

Approbation du préfet : en juillet 1920, la commission artistique (Camus rapporteur) demande « la réduction des motifs sculptés ». Péju supprime le drapeau. Le projet est approuvé le 16 septembre 1920.

Réception des travaux : 3 mai 1921

Date inauguration : 17 avril 1921

Récits dans la presse locale : *Rues et maisons sont décorées de guirlandes et arcs de triomphe – Défilé – Cérémonie religieuse- fanfare – vin d'honneur (L'Avenir dolois, 23 avril 1921)*

Financement

Sources de financement :

Subvention État : ?

Souscription communale : 2 560 F

Budget communal : ?

Montant : 12 226 F (monument) + 4 219 F (entourage)

Place du monument dans la vie municipale et locale :

Cérémonies du 17 mars, 30 avril, 8 mai, 18 juin et 11 novembre.

Autres traces mémorielles

Pas d'autres traces, pas de plaque dans l'église